

Escapade raquette buron

Séjour de 2 Jours / 1 Nuit

DATES DU SÉJOUR

3 au 4 décembre

PRIX DU SEJOUR

165 € / personne



INFORMATION COVID-19 : L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des protocoles sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Méiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

En boucle au départ de Font d'Alagnon où nous chausserons les raquettes, nous monterons en direction du buron de Meije Costes. De là nous nous sentirons drôlement « libres » ! Avec des possibilités de balades quasi infinies depuis le refuge. Que ce soit sur les crêtes, en fond de vallée, dans la forêt, il y en aura pour tous les goûts... La soirée devrait aussi vous laisser un chouette souvenir car c'est une fabuleuse expérience d'aller dormir dans un refuge gardé (et chauffé) l'hiver en montagne. Mine de rien, c'est le seul d'Auvergne et ça en fait un endroit précieux. D'autant plus quand on y monte en raquettes l'hiver...

POINTS FORTS

- ❖ Montée en raquettes dans le seul refuge gardé d'Auvergne, le buron de Meije Costes ;
- ❖ Découverte du plus grand volcan d'Europe en version enneigée ;
- ❖ Vraie déconnexion le temps d'un WE ;
- ❖ Programme de randonnée adaptable et flexible ;
- ❖ Encadrement par un spécialiste du territoire ;
- ❖ Découverte de la gastronomie locale (bien adaptée à l'hiver...) ;
- ❖ Prêt de matériel inclus ;
- ❖ Thématiques possibles : montagne enneigée, traces d'animaux, adaptation à l'hiver, PNR des Volcans d'Auvergne...

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous sur le grand parking de la station de Font d'Alagnon (commune de Laveissière) à 9h.

Le séjour démarrera de Font d'Alagnon (commune de Laveissière) où nous nous retrouverons le matin à 9h. Après un petit briefing de départ, la distribution du matériel prêté et les derniers essayages et préparatifs, nous commencerons à randonner en direction du buron de Meije Costes. Après du terrain quasi plat idéal pour s'échauffer et s'accoutumer aux raquettes, nous monterons plus sérieusement au travers d'une magnifique forêt d'épicéas qui nous mettra dans l'ambiance. Nous arriverons au buron en fin de matinée et nous pourrons alors faire une petite initiation à

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

l'utilisation du matériel de sécurité. Après la pause pique-nique (que nous pourrions éventuellement faire au chaud dans le buron) nous aurons plusieurs options : montée au col de Rombière, descente et vadrouille dans la haute vallée de la Jordanne, balade au pied du Puy Griou... Nous aviserons sur place en fonction des conditions et du groupe. Nous regagnerons le buron dans l'après-midi où il sera possible de se poser, faire un jeu, boire un thé... Et bien sûr se mettre au chaud et au sec. Puis nous y passerons la soirée avec au programme : apéritif, truffade et convivialité !

400 mètres de dénivelée positive - 6 heures de marche effective

Repas compris : repas du soir au buron de Meije Costes.

Nuit au buron de Meije Costes (lits individuels en dortoir).

JOUR 2 :

Après une bonne nuit de repos au buron de Meije Costes et un solide petit-déjeuner à base de pain de seigle et confitures maison, nous nous préparons pour notre deuxième journée de randonnée. Et une fois de plus nous aurons l'embarras du choix... Une des possibilités pourrait être la suivante : montée au Rocher du Bec de l'Aigle, descente dans l'envoûtant vallon de Vassivière, casse-croûte près des ruines, remontée par la ligne de crête dominant la vallée de la Santoire puis redescende à Font d'Alagnon en repassant par le buron (où nous aurons pu laisser nos affaires de la nuit afin d'alléger les sacs). Bref une nouvelle fois nous pourrions adapter le programme et les options possibles seront nombreuses... Nous viserons un retour au parking vers 16h. Après s'être changés et avoir rangé le matériel dans les véhicules, nous aurons le temps de partager une boisson chaude (ou fraîche selon les envies de chacun) au « bistrot du coin ». Et évoquer ensemble les bons moments de ce beau séjour dans la montagne enneigée du Cantal. Puis nous nous « disperserons » au plus tard à 17h dans l'attente de nous retrouver sur un prochain séjour.

400 mètres de dénivelée positive - 6 heures de marche effective

Repas compris : petit-déjeuner servi au buron de Meije Costes - pique-nique de midi (en option).

Fin du séjour à Font d'Alagnon à 17h.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous sur le grand parking de la station de Font d'Alagnon (commune de Laveissière) à 9h.

DISPERSION

Le Jour 2, fin du séjour à Font d'Alagnon vers 17h.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Prénom / NOM de l'accompagnateur (trice) : Matthieu Feuerstein

N° de téléphone : 06 03 13 99 71

Adresse e-mail : matt@ouvala-rando.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 6 personnes

Nombre de participants maximum : 12 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Facile / **Moyen** / Difficile / Très difficile

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : au buron de Meije Costes

Type de chambre pour le séjour : lits individuels en dortoir

Services inclus ou non : draps et le linge de toilette non fournis - prévoir un sac de couchage léger (couvertures en plus disponibles sur place)

Repas : pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 2 - en option pique-nique du jour 2 (12€/personne)

TRANSFERTS INTERNES

Les éventuels transferts durant le séjour seront assurés par l'accompagnateur avec un véhicule de location.

PORTAGE DES BAGAGES

Il n'y a pas de service de portage de bagages sur ce séjour.

DATES DU SÉJOUR

3 au 4 décembre

PRIX DU SÉJOUR

165 € / personne

TARIF ENFANT DE 7 à 13 ANS : 150 €

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état pour 2 jours,
- L'hébergement en buron (petite cabane en pierre), en dortoir (draps et linge de toilette non fournis),
- La pension complète du dîner du Jour 1 au petit-déjeuner du Jour 2,
- Le pot d'accueil,
- La taxe de séjour ;
- Le prêt du matériel (raquettes, bâtons, DVA) ;
- L'initiation à l'utilisation du matériel de sécurité ;

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Les boissons et les achats personnels,
- Le pique-nique du jour 2 en option (supplément 12€/personne)
- Les assurances (assistance rapatriement obligatoire pour participer au séjour, assurance annulation fortement recommandée),
- Les frais de dossier d'AEMV de 15 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

MATÉRIEL FOURNI

Raquettes, bâtons, DVA.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant

- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours
- Sac à dos adapté pour la randonnée (de 20 à 40L) ;
- Chaussures de randonnée montantes et imperméables ;
- Guêtres (facultatives) ;
- Gourde ;
- Thermos (facultatif) ;
- Lunettes de soleil ;
- Masque pour le mauvais temps (facultatif) ;

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

- Crème et stick à lèvres solaires (écran total) ;
- Bonnet ;
- Foulard ou tour de cou chaud ;
- Gants : 2 paires dont 1 chaude ;
- Chapeau ou casquette ;
- Petite pharmacie personnelle (dont de quoi soigner les ampoules) ;
- Papier toilettes et briquet ;
- Vêtements :
 - o Veste imperméable type Gore-Tex avec capuche ;
 - o Pantalon de randonnée d'hiver (idéalement : collant et sur-pantalon imperméable) ;
 - o Chaussettes de randonnée en laine ;
 - o Tshirt manches longues respirant ;
 - o Une polaire
- Couteau
- Pique-nique du jour 2 (selon l'option retenue) ;
- Jumelles et appareil photo (facultatif) ;
- Quelques vivres de course (barres céréales, fruits secs) ;
- Sac plastique pour protéger les affaires en cas de mauvais temps ;
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème ;
- « Fond de sac pour le refuge » :
 - o Sac de couchage léger (il y a des couvertures dans le dortoir en plus) ;
 - o Boules quies (recommandé) ;
 - o Lampe de poche ou frontale avec piles de rechange ;
 - o Affaires de rechange (léger) : pantalon chaud type legging ou jogging, T-shirt, sous-vêtement et chaussettes ;
 - o Une deuxième polaire (ou doudoune) chaude.
 - o Petite paire de chaussures de rechange (facultatif car nous en trouverons au buron) ;
 - o Petit nécessaire de toilettes : brosse à dents, dentifrice (échantillon), gant de toilette, serviette microfibre, savon, crème hydratante.

Idéalement votre sac de randonnée une fois rempli ne devrait pas dépasser les 8kg (boissons comprises). Si vous n'êtes pas encore expérimenté dans la pratique de randonnées itinérantes, possible que vous preniez trop d'affaires et ça serait compréhensible. Mais nous aurons le temps avant de partir de faire le tour des sacs pour vérifier que vous n'emporterez que le strict nécessaire

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Une infection au Covid-19 n'étant plus considérée comme une situation exceptionnelle, si vous annulez votre participation en raison d'un cas de Covid, ce sont les frais d'annulation prévus aux conditions générales et particulières de vente qui s'appliqueront.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>